



VILLE DE SION

MISE AU CONCOURS

La Ville de Sion met au concours un poste d'

assistant-e de sécurité publique taux d'activité 100%

auprès du service de la sécurité publique, section police de proximité.

Missions principales

- assurer le contrôle des stationnements en surface et dans les parkings souterrains;
- collaborer dans les services d'ordre lors de manifestations;
- assumer diverses autres tâches pour la hiérarchie.

Conditions d'engagement

- être en possession d'une formation de base complète (CFC ou formation jugée équivalente);
- être au bénéfice du certificat d'assistant-e de sécurité publique ou être disposé-e à suivre la formation correspondante;
- avoir de l'expérience dans le domaine du contrôle des stationnements et la législation sur les amendes d'ordre serait un atout;
- justifier de connaissances des principaux logiciels bureautiques;
- être de langue maternelle française avec des connaissances d'une autre langue ;
- être doté-e des compétences sociales et aptitudes suivantes: entregent, maîtrise de soi, capacité d'explication et de persuasion, calme, politesse et courtoisie, connaissance approfondie de la Ville, sens de la collégialité et de la discipline, polyvalence;
- faire preuve de flexibilité (peut être appelé-e à effectuer des heures le soir, la nuit ou le week-end).

Entrée en fonctions : à convenir.

Traitement

Les renseignements relatifs au descriptif de poste et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Bernard Sermier, chef du service de la sécurité publique, tél. 027 324 15 11.

Les offres avec curriculum vitæ, photo, extrait du casier judiciaire, attestation de solvabilité, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe « assistant de sécurité » à: Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 15 juillet 2016.**

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 21 juin 2016

L'ADMINISTRATION COMMUNALE